

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES COMMUNIQUANTES

- « Très faible densité d'élevage en claires : 5 huîtres par m² maximum »
- « Durée d'élevage en claires de 4 mois minimum »
- « Les huîtres Pousse en Claire sont triées et conditionnées à la main »

I. Aire Géographique

- 27 communes définissant le bassin Marennes Oléron
- Claires dans l'aire géographique
- Atelier d'expédition dans l'aire géographique

II. Elevage en claires

- Semence : huîtres élevées sur le littoral atlantique français par un éleveur référencé
- Semence : poids mini de 30 g à la mise à l'eau
- Mise à l'eau entre la 1^{ère} maline d'avril et la dernière maline d'août
- 5 huîtres au m² maximum, 4 mois minimum
- Seul coquillage en claires durant toute la durée d'élevage
- Huîtres en contact avec le sol de la claire
- Claires enregistrées au cadastre et déclaration de prises d'eau
- Registre de traçabilité

III. Stockage / Finition

- Durée maximale de stockage : 1 mois maximum, 20 huîtres par m² maximum
- Passage en dégorgeoir de 24 h minimum
- Registre de traçabilité

IV. Conditionnement / Expédition

Produit

- Indice de remplissage : 12 minimum
- Ligne de pousse de 12 mm en moyenne
- Calibrages conformes à l'Accord Interprofessionnel
- Indice de forme <3

Conditionnement

- Tri et conditionnement manuels
- Colisage spécifique : vente au détail autorisé sur les points de vente
- Couvercle spécifique
- Bourriche avec dépliant et étiquette spécifique

V. Commercialisation

- définie par le Groupement Qualité (en général, mi octobre à fin mai)
- Point de vente référencé avec panneau revendeur et PLV spécifique

AUTOCONTROLES :

- 1 analyse microbiologique mensuelle en période de commercialisation
- 1 fiche de sondage en début de saison minimum : forme, indice qualité, ligne de pousse,...
(Matériel nécessaire : balance de cuisine, pied à coulisse)

QUALIFICATION :

Faire une demande de qualification auprès du Service Qualité de la SRC Poitou-Charentes

SUIVI :

Visite des techniciens qualité et de l'Organisme Certificateur dans les exploitations et les claires selon un plan d'audit défini. Evaluation des conditions d'élevage et du produit fini.